



SAINT-THIÉBAUD (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Boy, les Bois, Saint-Thiébaud des Bois, et, sous la première république, Fontenelle,

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton, bureau de poste et perception de Salins ; succursale ; à 6 km de Salins, 15 d'Arbois et 54 de Lons-le-Saunier.

Altitude: 557^m.

Le territoire est limité au nord par la Chapelle et Ivrey, au sud et à l'est par Salins, et à l'ouest par la Chapelle et Salins. Les Granges de Poupet et le Chalet font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Salins, Ivrey, la Chapelle et Onay ; par les ruisseaux de la Pissouse et de l'Écheneau qui y prennent leurs sources, et par celui du Vernois.

Le village est situé contre le revers occidental du mont Poupet, dans une position agréable. Les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes en tavaillons, sauf quelques-unes qui ont des toitures en tuiles.

Population : en 1790, 212 habitants ; en 1846, 144 ; en 1851, 156, dont 83 hommes et 73 femmes ; population spécifique par km carré, 20 habitants ; 27 maisons, savoir : à Saint-Thiébaud 25, et aux Granges de Poupet 2 ; 32 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1583.

Vocabulaire : saint Thiébaud.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Saint-Thiébaud a reçu la cote 5 E 100/1. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 881 à 883, 3 E 6772 à 6777, 3 E 3883, 3 E 8646, 3 E 9554 à 9556 et 3 E 13703. Tables décennales 3 E 1366 à 1375.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1001 et 1002, 2 Mi 1178, 2 Mi 2181, 5 Mi 22 et 23 et 5 Mi 1185.

Les jeunes gens n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1831 : surface territoriale : 794^h divisés en 829 parcelles que possèdent 71 propriétaires, dont 31 forains ; surface imposable : 786^h, savoir : 251 en bois, 209 en pâtures, 188 en terres labourables, 63 en broussailles, 57 en prés, 14 en vignes, 1^h 37^a en sol et aisances de bâtiments, et 70^a en jardins, d'un revenu cadastral de 7.088 fr. ; contributions directes en principal, 1.011 fr.

Le sol, montagneux et d'une fertilité ordinaire, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, peu de fruits, des vins rouges de bonne qualité, du foin et des fourrages artificiels.

On exporte le huitième de la récolte des céréales et on importe les deux tiers de celle des vins. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse et quelques moutons; 5 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la marne, des sablières, de la pierre ordinaire à bâtir et de taille de bonne qualité, et de la pierre à chaux.

Les habitants fréquentent les marchés de Salins. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture.

Il y a un chalet dans lequel on fabrique annuellement 10.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; 3 fontaines avec abreuvoirs, et 140^h 47^a de bois, pâtures et broussailles, d'un revenu cadastral de 3.23fr. L'instituteur et son école, fréquentée en hiver par 43 garçons et 12 filles, occupent une maison louée par la commune.

Bois communaux : 51^h 70^a ; coupe annuelle : 55^a.

Budget : recettes ordinaires 3.381 fr.; dépenses ordinaires 2.050 fr.

NOTICE HISTORIQUE

De toutes les montagnes qui servent d'encadrement au val de Salins, la plus pittoresque et la plus majestueuse est celle de Poupet. Ce mont formidable, qui s'élève à 853^m au-dessus du niveau de la mer, domine comme un superbe géant les plaines de la Loue, du Doubs et le bassin de la Furieuse. C'est sur sa cime presque inaccessible et perdue dans les nuages qu'était bâti l'un des châteaux protecteurs des salines de Salins. Les Celtes, les Romains, les Burgondes, la féodalité occupèrent successivement ce poste, aussi avantageux pour l'attaque que pour la défense. On y a trouvé des haches en serpentine et en bronze, des armes et des styles en bronze, des couteaux de sacrifice, une médaille à l'effigie de Trajan, et des tuileaux romains. A Saint-Thiébaud, on a aussi découvert, dans les champs appelés à la *Croix-Marin*, des débris de constructions et des tuileaux à rebords.

Seigneurie : La seigneurie de Poupet relevait du château de Montmahoux et comprenait le château, le bourg et les granges de Poupet, Saizenay et Saint-Thiébaud en partie, Ivrey, Combelle et By.

Seigneurs : Les seigneurs de Rans furent les premiers seigneurs de Poupet. Hugon ou Hugues, sire de Rans, sénéchal du comté de Bourgogne, fut un jour surpris et forcé dans son manoir de Poupet par Jean de Bellevesvre, sire de Bosjean, et par une troupe d'hommes armés qui, de nuit, s'étaient secrètement embusqués dans les bois dont les flancs de la montagne étaient couverts. Hugues de Rans eut alors recours à Laure de Commercy, veuve de Jean de Chalon l'Antique, et à Jean de Chalon, baron d'Arlay, son fils, qui assiégèrent le fort de Poupet en 1274, le prirent et le firent restituer à son maître. L'acte qui constate cet événement, daté du mois de septembre, porte que Hugues de Rans avait été, depuis 1264, le vassal de Jean, comte de Bourgogne, et qu'il renouvelait en conséquence son hommage de fief envers la comtesse et son fils. Ce seigneur céda sa terre de Poupet à Poinçard, son fils, à charge par lui de rendre le même hommage à ses suzerains, ce qui fut exécuté la même année.

Eudes de Rans, chevalier, après la mort de Poinçard, son père, fut forcé d'engager ce domaine à Hugues de Chalon-Arlay pour 1.000 livres estevenantes.

Poinçard II, fils d'Eudes, ne laissa qu'une fille, du nom de *Gillette*, qui s'allia à Hugues, fils de Dimanche de Salins, et vendit Poupet à Jean de Salins, frère aîné de son mari.

Jean de Salins, chevalier, seigneur de Poupet, Flacey, etc., épousa en premières noces Mahaut de Beauvoir, fille de Thiébaud de Vergy, II^e du nom, et de Jeanne de Montfaucon, dont il n'eut pas d'enfants, et se maria avec Marguerite de Coligny, veuve d'Aymard de Beauvoir, chevalier, seigneur de la Palu, et fille d'Etienne II de Coligny, seigneur de Coligny et d'Andelot, et d'Eléonore de Thoire-Villars. Il vivait encore en 1382.

Henri de Salins, fils aîné de Jean, chevalier, seigneur de Poupet, Flacey, Boy, Ivrey, Combelle et Saizenay, fit hommage, le 10 mai 1385, de son château de Poupet au seigneur d'Arlay. Marié à Huguette,

fille de Jacques de Granson, sire de Pesmes, et de Marguerite de Vergy, il n'en eut qu'une fille, Antoinette de Salins, à laquelle il ne donna, par son testament du 4 mai 1396, que sa terre de Flacey ; il donna à ses deux frères, Etienne et Huguenin, ses châteaux, bourgs et châtelainies de Poupet, Combelle, Boy, Ivrey et Saizenay, et mourut en 1400.



Etienne de Salins, chevalier, ayant recueilli Poupet dans la succession de son frère, en fit hommage, le 31 décembre 1400, à Henri de Chalon, sire d'Arguel, en présence de Gauthier de Chauvirey, seigneur de Château-Vilain, Guillaume de Fromentes, seigneur de l'Aigle, Pierre d'Usie, chevaliers, Pierre du Pin et Guyot de Mont, écuyers. Il se maria à Louise de Rye, fille de Mathée de Rye, chevalier, seigneur de Balançon, et de Béatrix de Vienne, et en eut, entre autres filles, Louise de Salins, à laquelle il donna son château de Poupet et ses terres d'Ivrey, Boy, Combelle et Saizenay, sa maison de Salins, les cens qui lui étaient dus dans cette ville et ses rentes sur les salines de Salins.

Louise de Salins épousa Charles de Clermont, chevalier, seigneur de Vauxerre, Hautefort et Saint-Béron, fils de Geoffroy II, baron de Clermont en Dauphiné, et d'Isabelle de Montoisson. Ce seigneur fit hommage, le 13 octobre 1419, à Louis de Chalon, prince d'Orange, de tous les biens de son épouse. Ses enfants furent *Gabrielle* et *Louis*, morts jeunes, *Isabelle*, mariée au seigneur de Montconis, et *Jacques*.

Jacques de Clermont, seigneur de Vauxerre et de Poupet, laissa pour unique héritière une seule fille, Louise de Clermont, qui épousa Guillaume de Poupet, écuyer, seigneur de la Chaux-des-Crotenay, d'abord trésorier des sauneries de Salins, puis receveur-général des finances du duc Philippe-le-Bon et ensuite maître d'hôtel du duc Charles-le-Téméraire. De ce mariage naquirent *Jeanne* de Poupet, mariée au seigneur de Brion, *Louise*, épouse de Hugues de Montjeu, *Charlotte*, *Charles* et *Jean*, évêque de Chalon-sur-Saône depuis l'an 1504 jusqu'à sa mort, arrivée en 1531.

Charles de Poupet, chevalier, institué héritier par sa mère à charge de relever le nom et les armes de Clermont, fut chambellan et premier sommelier du roi de France et de l'empereur Charles V, grand-bailli d'aval en 1511, et ambassadeur à Rome. Il eut de son premier mariage avec Thomasse, fille de Thomas de Plaine, chancelier de Philippe-le-Beau, roi d'Espagne, *Guillaume*, mort jeune, et *Perronne*, épouse de Philibert de la Baume ; de son second mariage avec Philiberte, fille de Philibert de la Baume, son gendre, chambellan du roi, sénéchal du Lyonnais et grand-écuyer de Savoie, *Jean*, *Philibert*, *Amé* et *Guillaume* de Poupet, abbé de Baume, Goailles et Balerne.

Jean de Poupet, chevalier, seigneur de la Chaux, Crèvecœur, Beyne, Mallerey, Poupet, bailli d'aval, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, ne laissa d'Antoinette de Montmartin, son épouse, l'une des femmes les plus belles et les plus spirituelles de son siècle, qu'Anne de Poupet, mariée à Jean de Bauffremont, chevalier, baron de Clairvaux, grand-bailli d'aval et gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne. Cette dame légua la plus grande partie de sa fortune à Guillaume de Poupet, son oncle.

Guillaume de Poupet, abbé de Baume, donna, le 2 décembre 1572, à Amé de la Baume, à l'occasion de son mariage avec Marguerite de la Baume, ses châteaux et seigneuries de la Chaux, Poupet, By, Crèvecœur, Mailley, ses chevances de Salins et Voiteur et les 500 livres de rente qui lui étaient dues par le seigneur de Clairvaux, à charge par le donataire de relever et porter le nom et les armes de Poupet.

Aimé de Poupet, dit de la Baume, mourut en 1576, laissant sa femme enceinte de Guillaume de Poupet, qui fut baptisé à Beaufort le 17 novembre 1576, et mourut le 27 juillet 1577.

Louis de la Baume, comte de Saint-Amour, Antoine de la Baume, abbé de Luxeuil, et Perronne de la Baume, épouse de Claude de Binans, écuyer, seigneur de Chambéria, prétendirent recueillir la succession d'Aimé de Poupet, leur frère, et entrèrent en procès pour en faire le partage. Guillaume de Poupet poursuivit la révocation de sa donation, et, par son testament du 8 octobre 1579, il institua pour son héritier Louis de la Baume, dit de Corgenon, comte de Saint-Amour, à condition que le second de ses fils aurait les biens provenant de la maison de Poupet et qu'il en relèverait le nom et les armes.

Antoine de Poupet, l'un des fils de Louis de la Baume, seigneur de la Chaux et de Poupet, épousa Jeanne, fille de Jean de Richardot de Champlitte, président du conseil privé et du conseil d'Etat de l'archiduc Albert aux Pays-Bas, et n'en eut qu'une fille, *Catherine* de la Baume, mariée à Albert-Eugène de Genève, marquis de Lullin, conseiller d'Etat de son altesse royale de Savoie, colonel-général des Suisses, général de la cavalerie de Savoie.



Cette dame institua pour ses héritiers Charles-François de la Baume, comte de Saint-Amour et maréchal du Saint-Empire, et Philippe de la Baume, marquis d'Hyenne.

Charles-François de la Baume vendit, le 30 mai 1673, sa terre de Poupet et sa maison de Salins à Jean Bondieu, docteur en médecine, Denis Mouret, docteur en droit, Jérôme Morel et Charles Pourtier, de Salins, moyennant 45.000 fr. Jean Bondieu eut dans son lot Poupet et le laissa à Pierre Vigoureux, dit Bondieu, qui en jouissait déjà en 1675. Ce domaine passa, en 1700, à Jean-Etienne de Vauldry, conseiller au parlement de Besançon, par suite de son mariage avec M^{elle} Vigoureux.

Jean-Joseph de Vauldry, l'un de ses fils, lui succéda dans la terre de Poupet. Ce domaine, vendu nationalement en 1793, fut racheté en 1816 par M. Pierre-Joseph de Vauldry.

Château et bourg : Le mont Poupet est au nord de Salins. Le château en occupait le pic le plus élevé et le plus rapproché de cette ville. Les quelques pans de murailles qui restent ne permettent plus d'en reconnaître la forme ni l'importance. A côté de la forteresse était un bourg qui reçut une charte de franchises de Jean de Salins en 1376, et à ses pieds s'étendait un quartier appelé la *Ville*. Le château, le bourg et la ville de Poupet furent ruinés par les troupes de Louis XI en 1479. Les pestes de 1637, 1638 et 1639 achevèrent de les dépeupler. Le bourg se réduisit à une grange et la ville à une simple métairie appelée la *Grangette*. En arrivant au sommet du mont Poupet, on s'étonne de rencontrer près des ruines du château une source jaillissante d'une eau toujours pure.

Prévôté : La prévôté du château ou du bourg de Poupet a été possédée héréditairement par une famille noble qui en portait le nom et qui s'est élevée aux plus hauts emplois. *Jean* de Poupet, 1^{er} du nom, vivait en 1384 ; *Jean II*, son fils, épousa Gérarde de Falletans et en eut *Alix* de Poupet, mariée à Jean Maillardet, écuyer, seigneur de la Muye, *Guillaume* et *Jean* de Poupet, élu, en 1461, évêque de Chalon-sur-Saône. Ce prélat se démit de son évêché en 1480, en faveur d'André de Poupet, fils naturel de son frère, et mourut en 1491. Guillaume de Poupet eut un fils du nom de *Jean*, qui fut aussi évêque de Chalon de 1504 à 1531, et maître des requêtes au parlement de Dijon. Ces trois évêques, dont l'un était lié avec les Médicis, jetèrent un vif éclat sur le siège épiscopal de Chalon. La cathédrale de cette ville leur devait son portail et la tribune des évêques, chefs-d'œuvre de patience et de délicatesse. Ils y avaient aussi fondé une somptueuse chapelle mortuaire où ils s'étaient préparé d'admirables sépultures. Nous avons déjà parlé de Charles et de Jean de Poupet, seigneurs de la Chaux-des-Crotenay, et de Guillaume de Poupet, abbé de Baume, qui tous furent les protecteurs éclairés des arts et des savants et les conseillers des souverains de France et d'Espagne.

Armoiries : *La maison de Poupet portait: d'or au chevron de sable, accompagné de trois perroquets de même, deux en chef et un en pointe. Quelquefois son écu était écartelé de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir, surmontées d'une fleur de lis d'argent.*

Seigneurie de Saint-Thiébaud : Le nom de Saint-Thiébaud apparaît tard dans les chartes ; le village n'était connu que sous la dénomination de *Boy* ou des *Bois* ; ce n'est qu'à partir du XV^e siècle qu'on commença à écrire *Saint-Thiébaud-de-Boys*.

Il est très difficile de reconnaître quels étaient les vrais seigneurs de Saint-Thiébaud, car plusieurs familles prenaient en même temps cette qualité ; ainsi, Charles-François de la Baume, seigneur de Poupet, Ignace Guillaume de Pontamougeard, MM, Mouret de Châtillon et Antoine-Gaspard de Poly, portaient tous, en 1668, le titre de seigneurs de Saint-Thiébaud. François-Gaspard comte de Poly, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, fit, en 1740, ériger cette terre en marquisat avec celles de Pleure et de Saint- Martin.

Église : L'église, dédiée à saint Thiébaud, ermite, dont on célèbre la fête le 1^{er} juillet, occupe le point le plus élevé du village et se compose d'un porche, d'un clocher, d'une nef, d'un sanctuaire de forme octogonale et de deux chapelles. Autrefois il y avait un pèlerinage très important dans ce village. Les malades atteints de la fièvre venaient de très loin pour intercéder saint Thiébaud, patron des bûcherons.

Bibliographie : Annuaire du Jura, années 1840 et 1854.